

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 02 juillet 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. SINDT Jean-Marc
Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. HILD Didier donne procuration à M. Alain SINDT

2 – Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire

Monsieur le Maire par la présente communication et en conformité avec les articles L 2122-22 et L 2123, informe les membres du conseil municipal que dans le cadre des délégations qui lui ont été transmises par délibération du 04/06/2020 en point 1, il a accepté :

Rénovation des 3 appartements communaux « 1 Rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck :
Castorama Terville Avenue du 14 Juillet 1789 57180 TERVILLE :
3 cuisines intégrées avec électroménagers pour un total de 3 707.20 € HT soit 4 448.63 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, prend acte de cette information et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 juillet 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240702-0202072024-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024